

# LES OUTILS POUVANT VOUS AIDER...

## Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école

**DATE D'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT :**

<b>NOM DE L'ÉCOLE</b>  <b>ÉCOLE :</b> <input checked="" type="checkbox"/> PRIMAIRE <input type="checkbox"/> SECONDAIRE  <b>DATE :</b> 30 août 2017	<b>NOMBRE D'ÉLÈVES :</b>		<b>NOM DE LA DIRECTION :</b>
	339		Mme Christine Lamy
	<b>FILLES :</b>	<b>GARÇONS</b>	<b>PERSONNE CHARGÉE DE COORDONNER L'ÉQUIPE DE TRAVAIL :</b>
	148	191	

**OBJECTIF :** Ce plan a principalement pour objet de prévenir et de contrer toute forme d'intimidation et de violence à l'endroit d'un élève, d'un enseignant et de tout autre membre du personnel de l'école. Il s'inscrit dans la poursuite des objectifs de la Convention de gestion et de réussite éducative, plus précisément à l'atteinte du but de la Convention de partenariat : l'amélioration d'un environnement sain et sécuritaire dans les établissements. De plus, il répond aux nouvelles obligations de la loi sur l'instruction publique à l'égard de l'intimidation et de la violence à l'école.

### NOTRE SITUATION :

#### **NOS FORCES :**

- la mobilisation du personnel et la vision commune sont présentes dans l'ensemble;
- les élèves parlent davantage de l'intimidation;
- la majorité des élèves savent qu'ils peuvent parler à un adulte s'ils sont victimes;
- les élèves interviennent davantage lorsqu'ils sont témoins;
- depuis plusieurs années, le technicien en éducation spécialisée intervient de façon directe auprès des élèves victimes d'intimidation ainsi qu'auprès des élèves auteurs d'actes d'intimidation;
- les élèves connaissent les mécanismes de dénonciation;
- le code de conduite commun est appliqué par tous (école et service de garde);
- les règles de vie communes sont appliquées dans la cour d'école (école et service de garde);
- la collaboration des parents dans l'application des mesures mises en place.

## **En 2015-2016, les résultats du sondage SÉVI, « La sécurité à l'école : violence et intimidation », ont démontré que :**

- ➔ 81% des élèves se perçoivent souvent ou toujours en sécurité à l'école;
- ➔ 81% des élèves mentionnent que les adultes expliquent clairement que la violence n'est pas tolérée à l'école;
- ➔ 76% des élèves témoins d'intimidation croient que celle-ci est désagréable;
- ➔ 90% des élèves ont répondu qu'il y a un ou des adultes à leur école avec qui ils peuvent parler s'ils vivent un problème personnel;
- ➔ 49% des témoins ont essayé souvent ou toujours d'aider un élève qui se faisait intimider.
- ➔ 64 % des élèves « intimidés » ont dit qu'ils avaient été intimidés à un adulte de l'école.

## **NOS PRIORITÉS D'ACTION pour 2017-2018 SONT:**

- ➔ Continuer à renforcer le sentiment de sécurité :
  - continuer le travail du comité cour d'école en impliquant différents intervenants (expérimentation d'activités);
  - \* porter une attention particulière à la violence verbale;
  - s'assurer d'une compréhension commune de l'intimidation et de la violence;
  - mettre en place une procédure en cas de gestion de crise et de mesures d'urgence;
  - s'assurer de l'intervention de tous les intervenants de l'école en cas d'intimidation ou de violence;
  - \* faire davantage de prévention au 2<sup>e</sup> cycle;
  - \* améliorer la surveillance dans différents lieux comme la cour de récréation;
  - informer et impliquer davantage les différents intervenants et les parents sur la violence et l'intimidation en la différenciant des notions du conflit;
  - poursuivre la valorisation des savoir-être et des savoir-faire du Baccalauréat international;
  - \* développer une culture de protection en informant les élèves des interventions faites par les intervenants de l'école lorsque se produit de la violence, en développant l'empathie chez les garçons, en enseignant aux élèves comment intervenir lorsqu'ils sont témoins d'un acte de violence et d'intimidation;

## **NOS MOYENS DE PRÉVENTION :**

- ➔ outiller les élèves dans la gestion de leurs conflits : formation de groupes sur la gestion de la colère et le développement d'habiletés sociales;
- ➔ modéliser avec les élèves les façons de résoudre leurs conflits;
- ➔ Programme au *Cœur de l'Harmonie*;
- ➔ valoriser les savoir-être et des savoir-faire du Baccalauréat international;
- ➔ surveillance stratégique : supervision des espaces selon un plan des cours, visibilité des surveillants (vestes fluorescentes) et environnement sécurisé (portes verrouillées);
- ➔ présence accrue des éducateurs spécialisés sur les cours d'école;
- ➔ activités lors des récréations;
- ➔ semaine thématique et activités pour la sensibilisation au phénomène de l'intimidation et de la violence;
- ➔ boîte de courrier pour dénonciation;
- ➔ Projet *Trottibus*;
- ➔ Modéliser les bons comportements lors des récréations;
- ➔ promotion du code de conduite et la non-violence avec l'aide des brigadiers scolaires et le conseil d'élèves;
- ➔ tournée de classe des élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup> année pour présenter le rôle du technicien en éducation spécialisée qui est responsable du PAV;
- ➔ présenter les règles de conduite, présentes dans l'agenda, à tous les élèves et lecture des règles de conduite avec les parents ;
- ➔ visite des policiers-éducateurs pour parler de la cyber-intimidation;
- ➔ affiches.

## **VOICI LES MOYENS QUE NOUS PRENONS POUR TRAVAILLER EN ÉQUIPE AVEC LES PARENTS :**

- ➡ transmettre le plan de lutte à tous les parents de l'école comprenant le protocole d'intervention sur l'intimidation et la violence;
- ➡ rappeler les règles de conduite de l'école qui sont incluses dans l'agenda;
- ➡ fournir divers aide-mémoire aux parents afin de mieux les outiller (victimes, témoins ou intimidateurs);
- ➡ créer un lien sur le site de l'école vers le microsite du MEES : <http://www.branchepositif.gouv.qc.ca/>
- ➡ mettre en place des moyens de communication efficaces et variés pour tenir les parents informés tout au long de l'année : « Parent-thèse », site Internet, courriels, appels téléphoniques;
- ➡ impliquer les parents dans les stratégies de prévention et de réduction de la violence et de l'intimidation à l'école.

**De plus, nous avons un protocole d'intervention sur l'intimidation et la violence.**

### **Dans le protocole, nous y retrouvons :**

- quoi faire pour signaler ou pour formuler une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence;
- les actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté;
- de quelle manière nous assurons la confidentialité des signalements ou plaintes;
- le soutien que nous pouvons offrir à la victime, l'auteur ou le témoin d'un acte;
- les sanctions disciplinaires qui pourraient s'appliquer au regard des actes d'intimidation ou de violence selon la gravité ou le caractère répétitif de ces actes;
- le suivi qui sera donné aux signalements et aux plaintes;
- les rôles de chacun pour lutter contre l'intimidation et la violence;
- les engagements et les démarches de la direction auprès des élèves victimes ou auteurs et leurs parents.

**Rappelons que le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.**

## Tableau de bord 2017-2018

### Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire (plan de lutte)

Orientation : Favoriser un climat sain et sécuritaire pour tous

Objectifs : D'ici juin 2018, augmenter le nombre d'élèves (de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année) se percevant souvent ou toujours en sécurité à l'école.

Indicateurs et cibles	Moyens	Ressources	Suivi	Évaluation																			
<p>Indicateur principal :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;"> <p><b>Les élèves de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année se percevant souvent ou toujours en sécurité à l'école</b></p> </div> <p>Cible :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin: 5px 0;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Situation de départ : Mai 2016</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Cible : Juin 2018</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">81%</td> <td style="text-align: center;">tendre à l'amélioration</td> </tr> </table> <p>Autres indicateurs :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;"> <p>En cours d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le nombre mensuel de manquements majeurs (retenues) notamment pour violence et intimidation entre les élèves</li> <li>Le nombre mensuel de dénonciations pour intimidation</li> </ul> <p>En fin d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les 5 questions sélectionnées du SÉVI</li> </ul> </div>	Situation de départ : Mai 2016	Cible : Juin 2018	81%	tendre à l'amélioration	<p style="text-align: center;"><u>INTERVENTIONS UNIVERSELLES</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développement des savoir-être du BI;</li> <li>2. Informations transmises à tous les intervenants concernés par une situation (enseignants, éducateurs du service de garde, parents);</li> <li>3. Adopter un plan de surveillance stratégique. (systèmes élève, systèmes école-parents)</li> </ol> <p style="text-align: center;"><u>INTERVENTIONS CIBLÉES</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>4. Ateliers d'habiletés sociales et de gestion de la colère en sous-groupe pour les élèves qui ont besoin d'un enseignement supplémentaire avec implication des parents (intensité, fréquence). (systèmes élève, systèmes école-parents)</li> <li>5. Suivi quotidien pour les élèves impliqués.</li> <li>6. Rencontre de concertation avec les parents.</li> </ol> <p style="text-align: center;"><u>INTERVENTIONS DIRIGÉES</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>7. Pour les élèves n'ayant pas répondu aux interventions universelles et ciblées, une rencontre de plan d'intervention sera organisée avec les parents. (systèmes élève, systèmes école-parents)</li> </ol> <p style="text-align: center;"><b>Cueillettes des données</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Registre des manquements et des dénonciations (mensuel).</li> <li>2) Sondage avec les 5 du SÉVI en mai.</li> </ol> </li> </ol>	<p>Responsable (s) des interventions universelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- enseignants</li> <li>- technicien en éducation spécialisée</li> </ul> <p>Responsable des interventions ciblées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- direction</li> <li>- technicien en éducation spécialisée</li> </ul> <p>Responsable des interventions dirigées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- direction</li> <li>- technicien en éducation spécialisée</li> <li>- enseignant</li> <li>- éducateur</li> </ul> <p>Responsable (s) de la cueillette des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- technicien en éducation spécialisée</li> </ul>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center;">humaines</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">matérielles</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">financières</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">X</td> <td style="text-align: center;">X</td> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">X</td> <td style="text-align: center;">X</td> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">X</td> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">X</td> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> </table>	humaines	matérielles	financières	X	X	X	X	X	X	X		X	X		X	<p>Le suivi est assuré par le comité PAV qui se rencontrera une fois tous les 2 mois pour le suivi des moyens et à d'autres occasions si les besoins sont présents.</p> <p>L'évaluation de la mise en œuvre des moyens et de l'atteinte des objectifs sera assurée par le comité PAV au cours du mois de mai.</p>
Situation de départ : Mai 2016	Cible : Juin 2018																						
81%	tendre à l'amélioration																						
humaines	matérielles	financières																					
X	X	X																					
X	X	X																					
X		X																					
X		X																					